

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 10 octobre 2023
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	25 + 4 pouvoirs	02 octobre 2023	02 octobre 2023

N° délibération	Objet
2023-060	Suppression du budget annexe Atelier relais Goavec Pitrey

Le dix octobre 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Barbara PERRON, Hubert LE LANN

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Erice GONIDEC

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marcel SALAÛN à Sylvie ALLAIN

Excusées : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Il est rappelé que la construction de l'atelier relais Goavec Pitrey a fait l'objet d'un budget annexe ouvert suite à une délibération du 03 juillet 2008.

Le bâtiment concerné par ce budget annexe a été vendu le à l'entreprise titulaire du bail le 26 novembre 2018.

L'emprunt concernant ce bâtiment s'est terminé le 15 mars 2020

L'exercice comptable 2022 n'a fait l'objet d'aucun mouvement comptable

Ceci exposé

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du 03 juillet 2008 approuvant la création du budget annexe Atelier relais Goavec Pitrey

Considérant que l'opération est terminée

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- Approuve la suppression du budget annexe Atelier relais Goavec Pitrey au 01 janvier 2023
- Accepte que l'actif, le passif et les résultats soient repris dans les comptes du budget principal
- Autorise le président à signer tous les actes relatifs à cette suppression.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Holland".